

## Mentions d'information RGPD

### Gestion des Relations avec les Adhérents et prospects (2022-03)

Le **Service de Remplacement 17** met en œuvre un traitement de données à caractère personnel, dénommé « **Gestion des Relations avec les Adhérents et prospects** » dont la finalité est :

- la gestion administrative
- la gestion des bulletins d'adhésion, des devis, des conventions de mise à disposition,
- la gestion de la facturation, des paiements, et des impayés
- la réalisation d'actions de prospection
- la gestion des aides
- la réalisation d'enquêtes de satisfaction
- l'établissement de statistiques

Les bases juridiques du traitement sont le consentement de la personne concernée pour la constitution d'un réseau, l'exécution d'un contrat pour la réalisation des bulletins d'adhésion et la convention de mise à disposition, les mesures précontractuelles, et l'intérêt légitime pour les enquêtes de satisfaction, les statistiques et actions de prospection poursuivies par le Service de Remplacement 17.

Les catégories d'information traitées sont les suivantes :

- données d'identification, vie professionnelle
- NIR, informations d'ordre économique et financier (données nécessaires en tant que groupement d'employeurs)

Le Service de Remplacement 17 conserve :

- Les données des exploitants sont conservées le temps nécessaire pour la gestion de la relation contractuelle (validité des conventions + 5 ans)
- Les données des adhérents utilisées à des fins de prospection peuvent être conservées pendant 3 ans à compter de la fin de la relation contractuelle
- Les données relatives à un prospect peuvent être conservées pendant 3 ans à compter de leur collecte par le responsable de traitement ou le dernier contact émanant du prospect
- Pour les enquêtes de satisfaction : durée nécessaire à la réalisation de l'objectif de l'enquête
- Concernant les impayés, les informations peuvent être conservées dans le fichier recensant les personnes en situation d'impayés et les excluant de ce fait du bénéfice d'une prestation, dans la limite de 5 ans à compter de la survenance de l'impayé

L'accès aux données est réservé aux personnes habilitées du Service de Remplacement 17, et au prestataire informatique.

Conformément aux articles 15 et suivants du Règlement Général sur la protection des données (RGPD), vous disposez :

- d'un droit d'accès, de rectification, de limitation, et d'effacement pour l'ensemble du traitement
- de portabilité, et de retrait du consentement
- d'opposition pour les traitements réalisés aux fins de gestion administrative

Ces droits s'exercent sur demande écrite adressée au Président de l'association ou à son référent RGPD au 1 boulevard de Vladimir-CS 60262-17105 SAINTES Cedex.

En cas de difficultés dans l'application des droits énoncés ci-dessus, toute personne peut également introduire une réclamation auprès de l'autorité indépendante en charge du respect de la protection des données personnelles : CNIL – 3, Place de Fontenoy TSA – 80715 – 75334 PARIS CEDEX07